

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Éléments de corrigé

Les hommes construisent et aménagent les espaces :
« L'organisation des espaces agricoles »

(Le remembrement en France)

Groupement interacadémique II	Session 2003	Facultatif : code	
Examen et spécialité BEP – secteur tertiaire			
Intitulé de l'épreuve Histoire - Géographie			
Type CORRIGÉ	Durée 1 h 00	Coefficient 1	N° de page / total 1/4

Documents 1A et 1B :

1. En vous aidant des deux modélisations d'un terroir, relevez au moins quatre différences entre la situation avant et après remembrement. (4 points)

En observant les documents 1A et 1B, le candidat pourra repérer les différences suivantes entre la situation avant et après remembrement :

- les parcelles de chacun des agriculteurs ne sont plus morcelées et réparties de façon chaotique sur la superficie du finage. Elles sont désormais regroupées en parcelles plus grandes,
- les haies en bordure des chemins ont disparu,
- les espaces boisés ont diminué (il n'en reste plus que dans la partie nord-ouest de la carte),
- de nouveaux types d'espaces s'apparentant à la péri-urbanisation sont apparus sur le finage (golf, aire de repos, lotissement),
- une partie des chemins, au sud, a été rectifiée pour permettre de desservir plus facilement le golf et l'aire de repos,
- le nombre d'agriculteurs sur le finage a diminué. Avant remembrement, ils étaient cinq exploitants. Après remembrement, ils ne sont plus que trois,
- valorisation = plus de quatre différences identifiées.

Document 2 :

2. Expliquez en quoi le remembrement fut profitable à Emile Girard en tant qu'exploitant agricole. (3 points)

Émile Girard possédait plusieurs petites parcelles avant le remembrement, ce qui lui posait des problèmes pour utiliser efficacement ses machines agricoles. Après le remembrement, il a récupéré des parcelles plus importantes dont « une grosse de 40 ha ». Il en a aussi « profité pour améliorer la fertilisation du sol et créer des drainages ».

Documents 1B et 2 :

3. Expliquez en quoi le remembrement fut profitable au développement de la commune. (3 points)

Réponse centrée sur les équipements collectifs :

- développement agricole : travaux connexes, chemins, fossés, facilite les conditions d'exploitation,
- diversification des activités : golf, lotissement, aire de repos....

Groupement interacadémique II	Session 2003	Facultatif : code	
Examen et spécialité BEP – secteur tertiaire			
Intitulé de l'épreuve Histoire - Géographie			
Type CORRIGÉ	Durée 1 h 00	Coefficient 1	N° de page / total 2/4

Document 2 :

4. Relevez deux expressions qui montrent que le remembrement ne fut pas toujours bien compris ou accepté par les gens de la campagne.
(3 points : 1,5 par expression)

- « Il s'est montré très diplomate et avait une bonne méthode pour arranger les gens. Les appréhensions ont été vite levées ».

OU

- « Il avait opéré dans la commune voisine où le remembrement avait duré... 11 ans ; alors chez nous, il ne voulait pas le même cirque ».

OU

- « Si vous connaissez la mentalité à la campagne, vous imaginez bien que le principe d'échanger des terres contre d'autres terres d'une productivité équivalente ne se faisait pas tout seul ».

OU

- « Ces opérations ne sont pas passées comme une lettre à la poste partout ».

Notes aux correcteurs

☞ On veillera à ce que le candidat respecte la consigne qui demande de « relever deux expressions » dans le texte.

☞ On sanctionnera le recopiage d'un grand passage du texte par le candidat tendant à montrer qu'il n'a pas compris la question et cherche à ce que le correcteur lui même trouve la bonne réponse.

Conclusion (7 points)

En vous aidant de l'ensemble des documents, et de vos connaissances, vous expliquerez en une quinzaine de lignes :

- ce que signifie le terme de remembrement,
 - quels sont ses avantages et ses inconvénients, tant au niveau économique qu'au niveau humain,
 - quels impacts il peut avoir sur les paysages des espaces agricoles européens.
- Dans un premier temps, le candidat expliquera (en réutilisant les documents 1A, 1B et 2) en quoi consiste le remembrement : *Une redistribution des parcelles d'un finage destinée à les regrouper en blocs moins nombreux, plus vastes et plus accessibles. Le remembrement s'accompagne de travaux d'aménagement (destruction des haies, transformation des chemins...).*

Groupement interacadémique II		Session 2003		Facultatif : code	
Examen et spécialité BEP – secteur tertiaire					
Intitulé de l'épreuve Histoire - Géographie					
Type	CORRIGÉ		Durée 1 h 00	Coefficient 1	N° de page / total 3/4

- En second, le candidat devra montrer (avec le document 2) que le remembrement a permis une redistribution plus équitable et plus rationnelle des terres cultivables (« 2254 avant, 152 parcelles après »). Il a rendu possible des travaux d'aménagement de l'espace rural qui faciliteront la vie des agriculteurs. En revanche, il ne fut pas toujours bien perçu dans certaines communes où subsistaient des pesanteurs relatives à la mentalité campagnarde (la méfiance devant l'échange de parcelles). Il a duré parfois de longues années (« 11 ans » pour la commune voisine de Laneuveville) et a représenté un coût important pour les communes (« 26450 Euros » dans le cas de Laneuveville).
- Enfin, le candidat s'efforcera de montrer qu'au delà du coût et des questions humaines, le remembrement en Europe a modifié le paysage des espaces agricoles. Il a accéléré la diffusion de l'agriculture intensive (de type « openfield ») au détriment des anciens paysages (de type bocage). Il a aussi permis à la ville de pénétrer un peu plus le monde rural en libérant de nouveaux espaces pour de nouvelles structures péri-urbaines (loisir, habitations...).

Notes aux correcteurs

☞ Pour chaque partie du développement, on accordera au maximum **1,5 point** en fonction de la pertinence du propos.

☞ On utilisera les **1,5 point** qui restent pour valoriser :

- une production de qualité qui dépasse la quinzaine de lignes,
- le respect de l'orthographe et de la syntaxe.

Groupement interacadémique II		Session 2003		Facultatif : code
Examen et spécialité BEP – secteur tertiaire				
Intitulé de l'épreuve Histoire - Géographie				
Type	CORRIGÉ	Durée 1 h 00	Coefficient 1	N° de page / total 4/4